

Cannes, le 23 Septembre 2019.

► **A L'ATTENTION DE :**  
**MONSIEUR LE MAIRE DE CANNES (06),**  
**Monsieur David LISNARD.**

---

Bonjour Monsieur Le Maire,

mon mari et moi habitons depuis près de 20 ans notre maison située près du centre de La Bocca, au pied du massif de La Croix des Gardes. Le secteur est habituellement gentiment animé et jusqu'à cet été, nous n'étions dérangés que très occasionnellement par les aéronefs.

Mais depuis la troisième semaine d'août (soit depuis un mois environ) c'est un changement radical qui s'opère subitement. En effet, un nombre invraisemblable d'engins aériens bruyants passent à proximité de chez nous et si près que maintenant nous pouvons généralement les voir, certains passant pratiquement à la verticale; ce sont très majoritairement de petits avions. Comment est-ce possible, quelle incivilité !

Jusqu'à présent, nous avons noté que la fréquence journalière a souvent atteint plusieurs dizaines de survols, avec des pointes dépassant les 80 passages, ce trafic pouvant commencer dès 7H30 et ne cessant pas à 19H. En fréquence horaire, il n'est pas rare actuellement d'en relever 8 à 14 dans l'heure. Vous imaginez la gêne que cela représente, et comment on peut se sentir agressé, chez soi, par de tels comportements...

De plus, ayant l'habitude d'aller faire du jogging à côté, dans la partie ouest du Parc Naturel Départemental de La Croix-des-Gardes, j'ai hélas ! pu constater que ces avions venaient également polluer l'environnement et l'ambiance de cette zone verte, censée être protégée.

C'est ainsi que, suite au conseil et avec le support de l'ADNA (Association de Défense contre les Nuisances Aériennes) qui m'en a fourni l'outil numérique, j'ai depuis le 23 Août déposé en ligne de très nombreux constats de survols abusifs sous la forme de plaintes auprès de l'Aéroport de Cannes-Mandelieu. A ce jour, je n'ai pas reçu le moindre mail de réaction ... Nous gardons trace de toutes ces plaintes.

J'ai également téléphoné la semaine dernière à la Police municipale de l'Environnement, car j'avais retenu qu'elle est chargée de la lutte contre les nuisances sonores et de la préservation des espaces naturels. Mais il m'a été répondu que cela n'est pas de leur ressort

---

et mon interlocuteur n'a pas su me diriger vers une instance municipale compétente en la matière.

Mon mari et moi ne sommes pas bien sûr, les seules personnes à La Bocca à nous plaindre de ce changement. La colère gronde s'agissant de ces nuisances aériennes que rien ne peut justifier !

Monsieur Le Maire, nous avons apprécié jusqu'à présent les mesures que vous avez prises en matière de lutte contre les incivilités et le souci que vous avez manifesté pour la qualité de vie à Cannes. Nous avons également pris connaissance des arrêtés municipaux en ligne relatifs à la tranquillité publique, la sécurité et la lutte contre les bruits.

Nous vous demandons par le présent courrier de bien vouloir intervenir en vertu de vos valeurs et de vos pouvoirs de police afin d'enrayer ces nuisances aériennes, engendrées par ce qui nous apparaît comme une dérive dans l'utilisation de l'espace aérien au-dessus de nos quartiers, à total contre-courant de nos urgences (notamment climatique et sanitaire) ainsi que de nos aspirations de citoyens modernes.

D'avance merci,

veuillez agréer mes salutations respectueuses,

*Mme*

PS : copie est faite du présent courrier aux deux associations locales dont je suis adhérente, ACO et SID.